

## **L'économiste**

### **Ingelec s'implique dans la sécurité**

#### **Un nouveau disjoncteur complète la gamme Sécuris**

INGEELEC vient de lancer un nouveau disjoncteur magnétothermique qui permet de protéger contre les incendies d'origine électrique comme les courts-circuits ou les surcharges. Le nouveau produit vient compléter la gamme dite Sécuris, déjà sur le marché. Cette gamme est composée, en plus du disjoncteur, d'un coffret modulaire en plastique auto-extinguible qui arrête la diffusion de la flamme en cas d'incendie. Elle comprend aussi des câbles électriques «correctement» dimensionnés pour éviter les réchauffements et des prises de courant avec sécurité enfant. Selon Mustapha Boudadi, directeur Marketing à Ingelec, tous ces produits sont conçus et testés conformément aux normes européennes. «C'est une offre qui a subi différents essais dans les laboratoires d'Ingelec et du LPEE. Le produit est testé pour un nombre de manœuvres assez important, à savoir 20.000 cycles mécaniques et 4.000 cycles électriques», affirme Boudadi.

Le produit a rencontré un grand succès au dernier ElecExpo, à Casablanca, soutiennent les responsables d'Ingelec. Cela encourage l'entreprise à continuer à offrir des produits qui assurent une sécurité optimale pour les utilisateurs. Malheureusement, ce n'est pas le souci de tout le monde, avance Boudadi. Plusieurs produits, n'ayant pas la qualité requise, continuent d'exister sur le marché et peuvent avoir des incidences néfastes sur la sécurité des personnes et des biens. Une mise à niveau s'impose au niveau des installations électriques basse tension. «Le contrôle des installations doit être exigé pour éviter les produits de mauvaise qualité», estime Boudadi. Fondée en 1975, Ingelec revendique le leadership de l'appareillage électrique basse tension au Maroc et en Afrique. L'entreprise fabrique plus de 2.000 références dont 139 certifiées aux standards NF (Normes françaises). Elle compte plus de 700 employés répartis sur cinq unités de production et réalise un chiffre d'affaires de 240 millions de DH.

Mohamed AKISRA